

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 29 mars 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	p
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
Thomas Millet	P
Sandrine Delplanque	P
Solène Carboni	P
Jocelyne Pape	P
Carole Serrurot	P
Aurélie Sorel	p

Objet de la réunion

Préparation présentation budgétaire en conseil communautaire

Projet de territoire

Questions diverses

Cette réunion de bureau concerne à la fois la préparation du premier conseil communautaire budgétaire, et l'engagement de la réflexion sur le projet de territoire.

Sur la présentation du budget en conseil communautaire, l'objectif est de tenter au maximum de capter l'attention des conseillers avec des prises de paroles courtes, et des changements de personnes.

Sur le projet de territoire, l'objectif est de mettre de la cohérence.

1. Préparation de la présentation budgétaire

Tout d'abord, il est proposé de tenir compte de la remarque qui a été faite en 2020, et de présenter d'abord l'équilibre budgétaire général avant de rentrer dans le détail des différentes commissions et fiches. Le budget principal 2021 sort avec un excédent de fonctionnement. Compte tenu de la spécificité de l'année 2020, et des projets à engager, cela ne pose pas de difficulté de présenter un budget 2021, année de transition, en suréquilibre.

Il est proposé d'introduire en expliquant que le budget présenté est le fruit du travail de toutes les commissions qui se sont réunies depuis janvier. Il est également nécessaire de rappeler de manière succincte ce qu'est un budget, un compte administratif et un compte de gestion.

En l'espace de 2 heures, l'objectif est que chaque conseiller arrive à voir ce qui est prévu pour la communauté de communes pour 2021. Il faut donc des interventions courtes, et assurer un certain rythme dans les prises de paroles. Le fait d'être synthétique doit amener de la clarté dans le propos.

Politique par politique, il faut mettre en avant les dossiers phares de l'année ou les projets importants reconduits.

Sur les budgets des zones d'activité : il s'agit quasiment uniquement d'écritures d'ordre qui vont permettre d'une part de clôturer le budget des Prés Bernard, et d'autre part d'intégrer la nouvelle extension de la ZA de Bel Air au sein d'un budget remis à plat d'un point de vue comptable.

Certaines fiches en 2021 sont issues de la fusion de plusieurs fiches antérieures, ce qui explique certaines augmentations.

Chaque budget (principal et annexes) doit être présenté de manière individuelle

La présentation sera décomposée en 3 temps :

- Les comptes administratifs ;
- Les comptes de gestion ;
- Le budget 2021 en simultané du rapport d'activité.

Le budget format papier et le rapport d'activité seront remis en début de séance.

Le détail des éléments présentés oralement de manière synthétique est disponible dans le document budgétaire qui est transmis aux conseillers communautaires.

L'objectif est de donner un cadre pour l'ensemble des intervenants afin d'éviter que le conseil ne soit trop long. La présentation des vice-présidents reste bien évidemment libre.

2. Projet de territoire

Depuis plusieurs mois, le projet de territoire et le CRTE ont été abordés au sein de diverses réunions.

L'objectif est aujourd'hui de clarifier les choses pour que l'architecture du futur projet soit claire pour tous. Avoir un projet de territoire est un vrai atout en matière de prospective, mais aussi vis-à-vis des partenaires financiers. L'objectif est de pouvoir signer un CRTE dans les premiers, afin de garantir un engagement contractuel pour le Val d'Amour.

L'architecture du projet est présentée en séance. Le projet s'appuie à la fois sur les projets de la communauté de communes mais aussi des communes. Un état des lieux des projets actuels et à venir a été réalisé. Il intègre les propositions qui ont été travaillées en commissions A partir de là, Jérôme Meyer, stagiaire Agent de Développement Local en charge du projet de territoire, a défini 3 axes stratégiques qu'il convient de valider :

- Un territoire à vivre et çà voir : attractivité économique et cadre de vie ;
- Un territoire de proximité et de lien : services de proximité et lien social ;
- Un territoire accessible et visible : mobilités et communication.

L'ensemble des projets seront classés en fonction de ces différents axes stratégiques. Ils seront ensuite passés au crible des enjeux du CRTE, l'objectif étant de construire le CRTE de manière simultanée au projet de territoire. Les enjeux sont de 3 ordres :

- Transition énergétique ;
- Transition numérique ;
- Transition écologique.

Cette méthode permettra de définir les projets prioritaires pour le mandat.

La liste des projets à l'échelle des 24 communes et de l'intercommunalité est conséquente, et il n'est pas question d'en jouter de nouveaux. Néanmoins, il est proposé d'organiser quelques groupes de travail thématiques, qui associeront des partenaires extérieurs et des élus, afin d'approfondir certains sujets qui ont notamment été abordés en commissions.

Il est proposé de constituer 5 groupes de travail qui se réuniront 1 fois, et seront animés par le stagiaire Jérôme Meyer. L'objectif serait de mobiliser des

participants qui ne soient pas nécessairement les partenaires historiques de la communauté de communes, avec lesquels nous avons d'ores et déjà des habitudes de travail.

Les 5 groupes proposés sont les suivants :

- Attractivité et économie locale : approfondir 3 sujets particuliers :
 - o L'économie circulaire et présenteielle ;
 - o L'économie sociale et solidaire ;
 - o Les filières porteuses localement notamment la filière bois et les AOP.
- Cadre de vie : Il s'agira de travailler sur les questions de transition numérique / écologique / énergétique sur 3 sujets particuliers :
 - o Le logement ;
 - o Les espaces naturels ;
 - o Les activités de loisirs.
- Les services : en partant d'un « Parcours client », à savoir l'arrivée sur le territoire d'une famille avec enfants, approfondir les besoins en services sur le Val d'Amour pour répondre aux attentes de la famille.
- Le lien social : il s'agira dans ce groupe d'identifier les leviers d'action permettant de renforcer le lien social, plus particulièrement dans les domaines suivants :
 - o La culture ;
 - o Le rôle des associations ;
 - o Les liens intergénérationnels.
- Les mobilités : l'enjeu est d'engager la réflexion sur les services mobilité à mettre en œuvre au regard de la prise de compétence LOM.

Il faudra veiller à plusieurs points :

- Trouver un nom pour le projet de territoire ;
- Être vigilant dans les termes employés (exemple : « faire du Val d'Amour un territoire à vivre et à voir » peut laisser penser qu'il ne s'est rien fait avant) ;
- Voir comment intégrer, ne serait-ce que « pour mémoire » l'ensemble des investissements prévus dans les communes (notamment les voiries, enfouissements de réseaux, ...)

Au-delà des travaux engagés, il est rappelé que nous bénéficions d'accompagnements financés par la Banque des Territoires pour l'organisation de notre projet de territoire.

Certains EPCI n'avaient pas de contrats de ruralité. En parallèle, il y a quelques mouvements de réorganisations intercommunales sur le département qui laissent à penser que les projets sur certains territoires pourraient prendre du retard. Ces démarches intellectuelles portent leurs fruits très vite. L'antériorité du Contrat de ruralité nous permet d'envisager d'avoir un temps d'avance sur le sujet.

L'ambition est intéressante, mais c'est un mécanisme complexe, conceptuel, qu'il faudra vulgariser.

3. Divers

Demande d'aide financière à la région

Le système informatique actuel ne permet plus de gérer l'activité de la communauté de communes dans de bonnes conditions. Avec l'arrivée de la fibre, nous devons nous équiper s'un système plus performant qui permettra

- De sécuriser nos données, et éviter les piratages comme nous l'avons connu en 2018 ;
- D'assurer les sauvegardes de manière automatisée pour tous nos postes (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui)
- De faciliter le télétravail qui reste compliqué aujourd'hui du fait de la faible capacité de notre serveur actuel.

La société XEFI nous propose une solution avec licences mensuelles à hauteur de 1 116 €.

Nous proposons de solliciter une aide régionale au titre de l'aide à al transformation numérique des collectivités qui permet une aide sur 3 années de licences. (Aide non garantie, amis nous envisageons de faire sans aujourud'hui).

DEPENSES		RECETTES	
Configuration et mise en service serveur	1 650 €	région Bourgogne Franche Comté 40%	18 710 €
Frais de mise en service Evolucloud	3 070 €	Autofinancement	28 065 €
Licences mensuelles sur 36 mois	42 055 €		
TOTAL CHARGES	46 775 €	TOTAL RECETTES	46 775 €

SIMCO

La formation a été intéressante. L'outil peut permettre d'aider les communes qu s'en empareront.

La séance est levée à 20h15.

Le Président

Etienne Rougeaux